

Paris, le 11 juillet 2018

Précisions de l'ASFA suite aux sollicitations de la presse concernant les opérations en cours sur le viaduc de Gennevilliers/A15

Faisant suite aux nombreuses sollicitations de la presse demandant une prise de parole de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes relative aux conséquences de l'effondrement d'un mur de soutènement du viaduc de Gennevilliers sur l'autoroute A15, l'ASFA rappelle que cet ouvrage ne fait pas partie du réseau concédé aux sociétés d'autoroutes.

Le viaduc de Gennevilliers est un pont permettant le franchissement de la Seine par l'autoroute A15, qui relie Cergy-Pontoise à l'autoroute A86. L'A15 est une autoroute à 2x4 voies exploitée par la Direction interdépartemental des routes d'Ile-de-France (DIRIF), dépendant du ministère en charge des transports.

Le 18 mai dernier, l'effondrement d'un mur de soutènement de la culée nord du viaduc a entraîné d'importantes restrictions de circulation et contraint depuis lors les usagers de ce réseau à une circulation limitée à deux voies dans le sens Province-Paris. Cette situation induit de ce fait des perturbations inédites dans l'ensemble du Val d'Oise et aux abords des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis.



**[En savoir plus](#)
sociétés concessionnaires
sur les différentes sociétés
concessionnaires**



**[Voir la carte](#)
des 9158 kilomètres du réseau
autoroutier concédé**

A propos de l'ASFA

L'ASFA est l'association professionnelle des acteurs du secteur de la concession et de l'exploitation d'autoroutes et d'ouvrages routiers. <http://www.autoroutes.fr> - facebook.com/mabelleautoroute - twitter.com/ASFAutoroutes